selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Cyclosporine Formulation Autres moyens d'identifica- : Optimmune (A007869)

tion OPTIMMUNE OPHTHALMIC OINTMENT (51551)

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis- : Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : +1-908-740-4000 Numéro de téléphone en cas : +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité : Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H350 Peut provoquer le cancer.

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Con-

sulter un médecin.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon vme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Pétrolatum	Donnée non disponible	8009-03-8	>= 30 - < 60 *
Huile de maïs	Huile de maïs	8001-30-7	>= 30 - < 60 *
Cyclosporine	Donnée non disponible	59865-13-3	>= 0.1 - < 1 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

En cas de contact avec les

peau

yeux

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Protection pour les secour-

istes

Peut provoquer le cancer.

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version 3.1

Date de révision: 09/28/2024

Numéro de la FDS: 608875-00023

Date de dernière parution: 07/06/2024 Date de la première parution: 04/08/2016

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié :

: Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la

propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016 3.1

> même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder hermétiquement fermé.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Produits explosifs

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Pétrolatum	8009-03-8	TWA (Brouil- lard)	5 mg/m³	CA AB OEL
		STEL (Brouil- lard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m³	CA QC OEL
		TWA (Brouil-	1 mg/m³	CA BC OEL

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016 3.1

		lard)		
		TWA	5 mg/m³	ACGIH
		(Fraction inhalable)		
Huile de maïs	8001-30-7	VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
Cyclosporine	59865-13-3	TWA	10 μg/m3 (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm ²	Interne

Mesures d'ordre technique

Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans

l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes

de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques

Protection des mains

Matériau Gants résistants aux produits chimiques

Remarques Penser à doubler les gants.

Protection des yeux Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : onguent

Couleur : incolore, à, jaune pâle

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion Viscosité Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan- : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

gereuses

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Huile de maïs:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Cyclosporine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,480 mg/kg

DL50 (Souris): 2,329 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Souris): 107 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Rat): 25.8 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Huile de maïs:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cyclosporine:

Remarques : Donnée non disponible

Peut irriter la peau.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Huile de maïs:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cyclosporine:

Remarques : Donnée non disponible

Peut irriter les yeux.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Type d'essai : Test de Buehler Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Huile de maïs:

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Résultat : négatif

Cyclosporine:

Remarques : Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes

prédisposées.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Huile de maïs:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Cyclosporine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Système de test: Cellules de hamster chinois

Résultat: négatif

Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Hamster chinois

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: Souris Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Résultat : négatif

Cyclosporine:

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 78 semaines

LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif

Organes cibles : Foie, système lymphatique

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

LOAEL : 0.5 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif Organes cibles : Pancréas

Espèce : Les êtres humains

Résultat : Peut provoquer le cancer. Organes cibles : Système immunitaire, Peau

Remarques : L'information donnée provient d'oeuvres de références et de

la littérature.

Cancérogénicité - Évaluation : Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Composants:

Pétrolatum:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Cyclosporine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 15 Poids cor-

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version 3.1

Date de révision: 09/28/2024

Numéro de la FDS: 608875-00023

Date de dernière parution: 07/06/2024 Date de la première parution: 04/08/2016

porel mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Incidences sur la

capacité de reproduction.

Type d'essai: Fertilité Espèce: Rat, mâles

Voie d'application: Sous-cutanée

Fertilité: LOAEL: 10 Poids corporel mg / kg

Résultat: Réduction de la fécondité

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 30 Poids corporel

mg / ka

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère, Réduction du poids fœtal., Mortalité intra-utérine., Retards., Effets tératogènes.

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Lapin

Toxicité pour le développement: LOAEL: 100 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère, Réduction du poids fœtal., Mortalité intra-utérine., Retards., Effets tératogènes.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Sous-cutanée

Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 Poids corporel

ma / ka

Organes cibles: Reins

Résultat: Malformations viscérales.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Intraveineuse

Toxicité pour le développement: LOAEL: 12 Poids corporel

mg/kg

Organes cibles: Coeur

Résultat: Malformations viscérales.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Composants:

Cyclosporine:

Organes cibles : Reins, Foie, Système immunitaire

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Rat

NOAEL : 5,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Huile de maïs:

Espèce : Rat

NOAEL : > 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cyclosporine:

Espèce : Rat

NOAEL : 14 mg/kg

LOAEL : 45 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 90 jours

Organes cibles : Reins, Foie, Système immunitaire

Symptômes : perte de cheveux

Espèce : Singe
NOAEL : 20 mg/kg
LOAEL : 60 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jours

Organes cibles : Système immunitaire

Symptômes : Troubles digestifs, Troubles hépatiques, Troubles rénaux

Espèce : Chien
LOAEL : 15 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 mois

Organes cibles : Système immunitaire

Symptômes : Changements de la formule sanguine, Troubles rénaux, Trou-

bles cutanés, perte de cheveux

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016 3.1 09/28/2024

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Cyclosporine:

Inhalation Remarques: Peut irriter l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau Remarques: Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux Symptômes: Irritation des yeux, douleur des yeux

Symptômes: Troubles rénaux, Tremblements, hypertension, Ingestion

effets sur le sang, Troubles digestifs

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Pétrolatum:

Toxicité pour les poissons LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >=

100 ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Huile de maïs:

Toxicité pour les poissons LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Méthode: ISO 7346/1

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

et : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l la- Durée d'exposition: 48 h

les autres invertébrés aquatiques Durée d'exposition: 48 Substance d'essai: Fr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques EL50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Persistance et dégradabilité

Composants:

Pétrolatum:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 31 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Huile de maïs:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Huile de maïs:

Coefficient de partage (n-

: log Pow: > 4

octanol/eau)

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation: DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon): ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique: PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 09/28/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

selon le Règlement sur les produits dangereux



Cyclosporine Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 07/06/2024 3.1 09/28/2024 608875-00023 Date de la première parution: 04/08/2016

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F